Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260123-DEL20260121_03-DE

Réf. : DEL20250121-03

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Guénaël, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2026

PRESENTS (14) M. LAUNAY Guénaël, Mme ROUAUD Louise, M. RUAUD Fabrice, M. PERRICHOT Corentin, M. LE HENAFF Edouard, Mme CESARI Frédérique, M. ROGER Grégory (*A quitté la séance à 21h00 après le vote des délibérations*), Mme BERTHY Juliette, M. LABBE Benoît, Mme GEFFROY Aurélie, Mme LUCAS Marie-Thérèse, M. CHOTARD Alain, M. JOSSET Sylvain, M. CHOTARD Clément.
ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (2) :
Mme MOHAER Céline, ayant donné pouvoir à Mme ROUAUD Louise.
M. GUILLOTEL Alain, ayant donné pouvoir à M. CHOTARD Alain.
ABSENTS (3) :
Mme GICQUEL Lauréline, M. RIALET Kevin, Mme RUAUD Annick.

Délibération DEL20260121-03 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CEREMA POUR LA REHABILITATION DU PONT DU SAPIN VERT

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la situation et du contexte nécessitant une demande d'aide financière auprès du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) pour le financement de la réhabilitation du pont du Sapin Vert.

Dépenses	Montant HT €		Recettes	Montant HT €	%
Travaux	297 700,00 €		Subvention du CEREMA	220 620 €	60%
Etudes et AMO	65 000,00 €				
Frais Divers (raccordements...)	5 000 €		Autofinancement	147 080 €	40%
TOTAL	**367 700 €**		**TOTAL**	**367 700 €**	

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260123-DEL20260121_03-DE

Il est demandé au conseil municipal de :

D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches pour engager cette demande d'aide financière.
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité (Résultat du vote : 16 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents :

Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches pour engager cette demande d'aide financière.
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Gwénaël LAUNAY



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 23/01/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 23/01/2026